



Identité

Pour demander une carte d'identité ou un passeport, les pièces justificatives à fournir dépendent de votre situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, perte ou vol.

RDV requis pour les démarches



État civil



Listes électorales



Recensement

Tous les Français sont tenus de se faire recenser pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Sont concernés, les garçons nés à partir du 1er janvier 1979 et les filles nées à partir du 1er janvier 1983.



Cimetière

Le cimetière est ouvert en hiver (du 1er octobre au 31 mars) de 8h à 18h et en été (du 1er avril au 30 septembre) de 8h à 19h.





MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS